



INTEGA en pleine Crescita (*croissance* en italien)

MONTREAL, QC, 1^{er} septembre 2016 -- Thérapeutique Knight inc. (TSX : GUD) (« Knight »), société pharmaceutique spécialisée et chef de file au Canada, a annoncé aujourd'hui que son partenaire stratégique, INTEGA Sciences de la peau (« INTEGA »), société montréalaise de dermatologie, a fait l'objet d'une acquisition de Crescita Therapeutics Inc. (« Crescita ») (TSX : CTX), pour une contrepartie de base de 8,0 millions de dollars payables en actions ordinaires de Crescita évaluées au prix unitaire de 2,44 \$.

En janvier 2016, Knight a conclu une entente de prêt garanti avec INTEGA selon laquelle Knight a octroyé à INTEGA un prêt de 9,0 millions de dollars au taux d'intérêt minimum annuel de 13 %, pour un terme s'échelonnant d'un an à six ans. Les produits du prêt ont servi à l'acquisition de Valeant Groupe Cosmédérme, qui comprend trois marques de soins médicaux de la peau de haute gamme de Valeant Canada, à savoir Laboratoire Dr. Renaud, Pro-Derm, et Premiologie. Dans le cadre de cette transaction, Knight avait reçu 8,0 % des actions ordinaires du capital de INTEGA sur une base entièrement diluée, et d'autres contreparties. Concomitant avec le prêt, Knight avait conclu une entente exclusive de distribution, de licence et d'approvisionnement pour la commercialisation de tous les produits actuels et futurs d'INTEGA en Israël, en Roumanie, en Russie, en Afrique subsaharienne et aux Caraïbes.

Dans le cadre de l'acquisition par Crescita, il est stipulé que la somme de 3,0 millions de dollars du prêt garanti de Knight sera remboursée et que le taux d'intérêt du solde du prêt restant sera réduit à 9 % par année.

« Notre prêt garanti de 6 ans à INTEGA est davantage garanti avec Crescita, compte tenu de leurs liquidités non engagées d'environ 17 millions de dollars. Nous pouvons dormir tranquilles; cependant, chaque matin sera l'occasion d'aider Crescita dans sa mission de devenir le joueur canadien prééminent de la dermatologie », a déclaré Jonathan Ross Goodman, chef de la direction de Knight.

« La collaboration avec Knight et Bloom Burton s'est avérée extraordinaire, de par leur pragmatisme, leur justesse et leur rapidité à conclure, a déclaré Greg Orleski, ancien chef de la direction de INTEGA et nouvellement nommé chef de la direction de Crescita. À présent que nous sommes bien capitalisés, nous avons hâte de travailler avec Knight et Bloom Burton, afin d'atteindre notre but collectif, celui d'aider la vie des Canadiens et Canadiennes grâce à notre offre unique de produits. »

Knight détiendra les avoirs suivants de Crescita

Dans le cadre de cette transaction, Knight recevra 645 002 actions ordinaires de Crescita en contrepartie de ses actions de INTEGA représentant près de 4,6 % des actions ordinaires en circulation de Crescita. Knight détient présentement un nombre total de 1 513 502 actions ordinaires de Crescita représentant près de 10,9 % des actions ordinaires en circulation de Crescita.

En plus des actions ordinaires susmentionnées, Knight devrait recevoir près de 0,6 million de dollars d'actions de Crescita évaluées au prix unitaire de 2,44 \$ ou de liquidités, payables dans les 30 jours suivant la prochaine assemblée annuelle des actionnaires prévue au second trimestre de 2017.

Knight a également reçu 293 163 bons de souscription convertibles en 293 163 actions ordinaires de Crescita au prix d'exercice unitaire de 2,44 \$, en tout temps jusqu'au 1^{er} septembre 2023. Dans le cas de l'exercice des bons de souscription par Knight, Knight ferait l'acquisition de 293 163 actions ordinaires supplémentaires de Crescita, représentant 2,1 % des actions ordinaires émises et en circulation de Crescita, après prise d'effet de l'exercice des bons de souscription.

Knight a acquis les actions aux fins d'investissement. Knight pourrait, dans le futur, acheter ou vendre des actions de Crescita ou encore effectuer des opérations sur titres, ou conclure d'autres transactions relatives à Crescita, dépendamment de plusieurs facteurs, incluant, mais sans s'y limiter, la situation financière de Crescita, le cours des actions ordinaires de Crescita, les conditions des marchés des titres ainsi que les conditions économiques et sectorielles générales, la situation financière et commerciale de Crescita, et d'autres facteurs et conditions que Knight jugerait appropriées.

À propos de Crescita Therapeutics Inc.

Crescita (TSX : CTX) est une société canadienne de développement de médicaments cotée en bourse qui détient des produits topiques pour le traitement de maladies dermatologiques et de la douleur. Crescita détient de multiples plateformes exclusives de modes d'administration de médicaments qui appuient le développement de formules brevetées et qui peuvent faciliter l'administration de médicaments actifs par la peau ou à travers la peau. Le conseil d'administration et l'équipe de direction de Crescita ont fait leurs preuves en fondant la société prédécesseure de Crescita, Nuvo Research Inc., ainsi qu'en développant plusieurs médicaments à présent approuvés et commercialisés et en négociant de nombreuses transactions de licence. Pour plus de renseignements, consultez le site www.crescitatherapeutics.com.

À propos de Thérapeutique Knight inc.

Thérapeutique Knight inc., établie à Montréal, au Canada, est une société pharmaceutique spécialisée qui concentre ses efforts sur l'acquisition ou l'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques novateurs destinés aux marchés canadien et internationaux distinctifs. Les actions de Knight se négocient à la TSX sous le symbole « GUD ». Pour plus de renseignements concernant Thérapeutique Knight inc., consultez son site Web au www.gud-knight.com ou www.sedar.com.

Énoncés prospectifs de Thérapeutique Knight inc.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs et des prévisions pour Thérapeutique Knight inc. et ses filiales. Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et des incertitudes susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés par ces énoncés prospectifs. Thérapeutique Knight inc. considère que les hypothèses sur lesquelles reposent ces énoncés prospectifs sont réputées raisonnables à la date de leur formulation, mais elle avertit le lecteur que ces hypothèses sur des événements à venir, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Thérapeutique Knight inc. et de ses filiales, pourraient se révéler incorrectes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus font l'objet d'une discussion dans le rapport annuel de Thérapeutique Knight inc. et dans la notice annuelle de Thérapeutique Knight inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Thérapeutique Knight inc. rejette toute intention ou obligation d'actualiser ou de

réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en réponse à de nouveaux renseignements ou à des événements à venir, sauf si la loi l'exige.

Pour plus d'informations, communiquez avec :

Thérapeutique Knight inc.
Jeffrey Kadanoff, P.Eng., MBA
Chef des finances
Tél. : 514 484-GUD1 (4831)
Télec. : 514-481-4116
info@gud-knight.com
www.gud-knight.com